

Le Conseil de l'Europe a publié en juin 2005 un ouvrage de 234 pages intitulé

« Elaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale »
Guide Méthodologique

Avec un CD ROM

Ce guide a été conçu par Samuel Thirion avec la Division pour le développement de la cohésion sociale de la Direction générale de la cohésion sociale (dont le chef est Gilda Farrell) du Conseil de l'Europe.

On trouvera ci après quelques passages qui donnent une idée, certes bien incomplète, de son contenu.

CHAPITRE 1 – APPROCHE GÉNÉRALE POUR L'ÉLABORATION D'OUTILS

1. Problématique générale : cadres et concepts pour l'élaboration d'outils

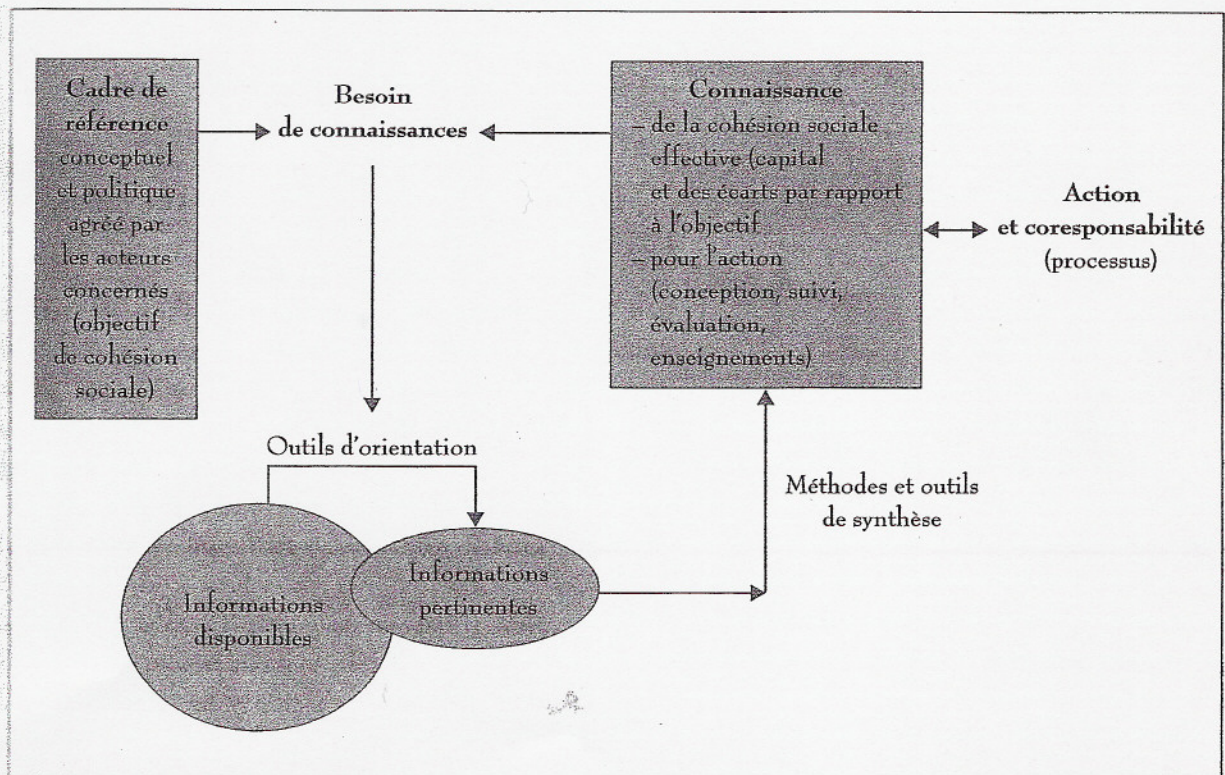
D'une manière générale, même si l'information disponible est abondante, elle peut ne correspondre aux besoins propres à un contexte ou à une situation donnés. Il peut donc y avoir un décalage entre l'information dont nous disposons et l'information dont nous avons réellement besoin. Héber Simont précise ceci : « Dans un monde où l'attention est une ressource des plus rares, l'information peut être un luxe coûteux car elle peut détourner notre attention de ce qui est important vers ce qui ne l'est pas. Nous ne pouvons nous permettre de traiter une information simplement parce qu'elle est là⁶⁹. »

Pour corriger ce décalage, des outils méthodologiques sont à construire en fonction du cadre de référence et des objectifs politiques à poursuivre, et en effectuant un certain tri de l'information existante et en la complétant par des recherches spécifiques.

Ces outils doivent pouvoir permettre de comprendre l'écart existant entre la cohésion sociale comme objectif à atteindre et la cohésion sociale comme capital (l'acquis sociétair dans un territoire ou contexte donné) et répondre aux besoins de l'action (le développement de nouveaux processus).

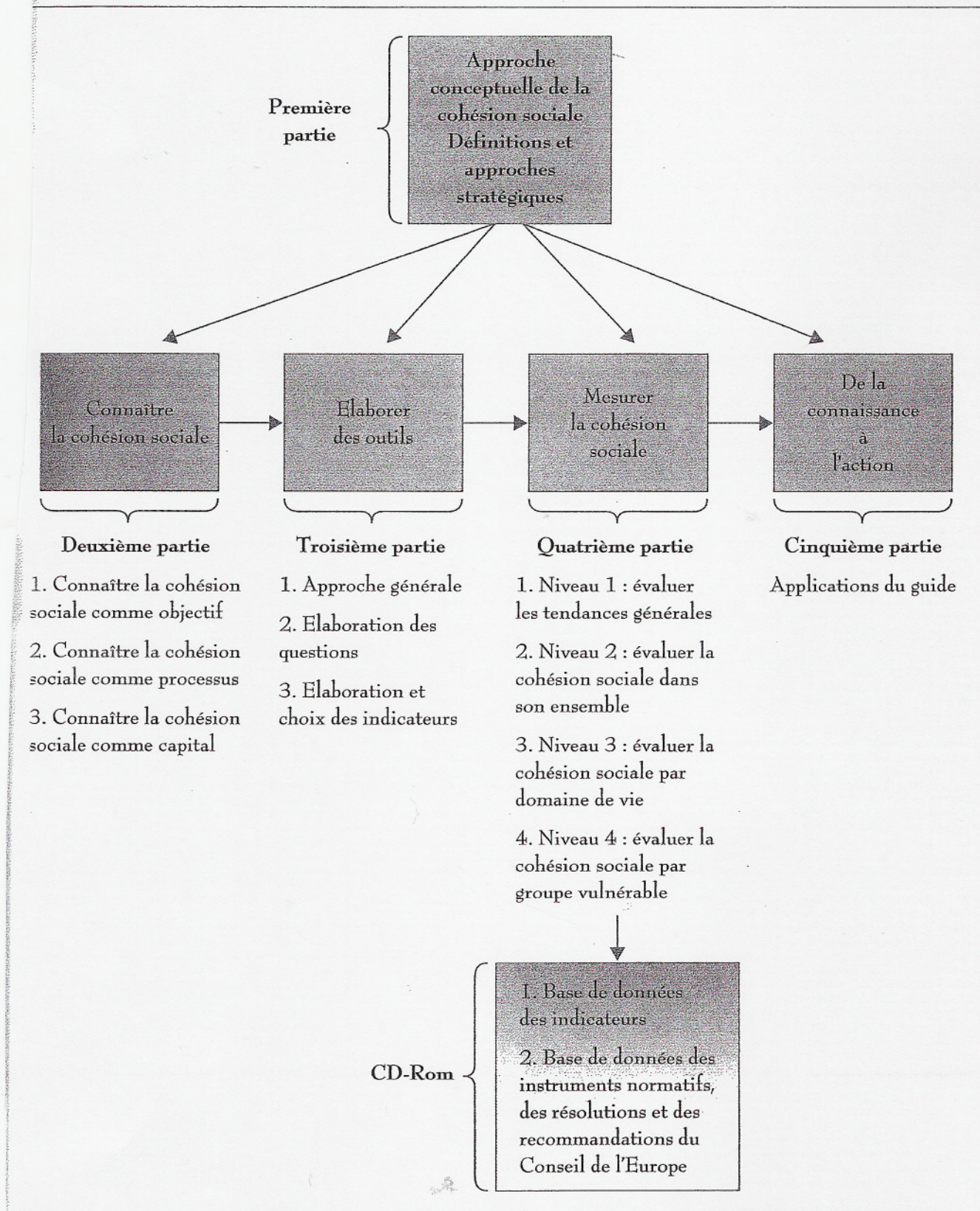
Ces relations logiques sont représentées dans le schéma 7.

Schéma 7 – Schéma général pour la construction d'outils

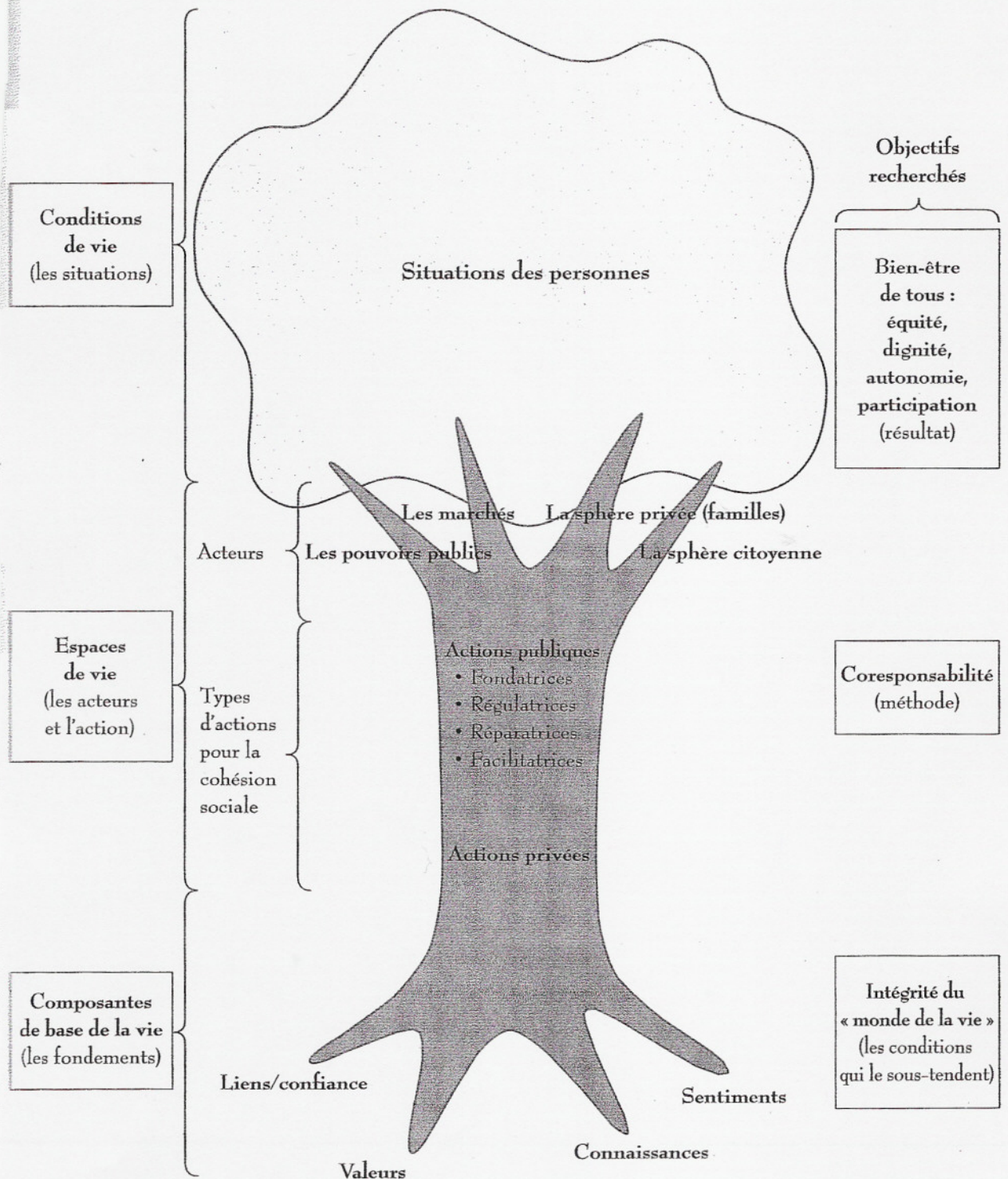


69. Cité par Jean Leca dans « Le rôle de la connaissance dans la modernisation de l'Etat », in *Revue française d'administration publique (RFAP)*, 66, avril-juin 1999, et repris par Bernard Perret dans « Indicateurs sociaux, état des lieux et perspectives », rapport pour le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), janvier 2002.

Schéma 1 – Structure générale du Guide méthodologique



Graphique 2 – L'arbre des dimensions de la cohésion sociale



- les actions régulatrices, c'est-à-dire les moyens mis en œuvre pour assurer le bien-être dans ses quatre dimensions ;
- les actions réparatrices, c'est-à-dire les mesures prises pour corriger les situations où le bien-être n'est plus assuré et pour répondre aux risques de dégradation ;
- finalement, les actions facilitatrices, c'est-à-dire les pratiques partagées pour encourager la prise en compte des quatre dimensions du bien-être (voir le tableau 4 suivant).

Tableau 4 – Informations recherchées pour évaluer l'action publique pour la cohésion sociale

Quatre types d'actions publiques	Le bien-être dans les quatre dimensions prises en compte par l'action publique			
	Équité dans les droits/ non-discrimination	Dignité/ reconnaissance	Autonomie/ développement personnel	Participation/ engagement
Action fondatrice	Lois, règlements et normes explicites pour garantir les droits fondamentaux : droits de l'homme et droits sociaux, développement durable	Lois, règlements et normes explicites pour garantir les droits identitaires et la diversité à tous les niveaux	Lois, règlements et normes explicites pour assurer l'autonomie et le développement personnel, familial, professionnel	Lois, règlements et normes explicites pour assurer la démocratie, la participation et l'engagement citoyen
Action régulatrice	Moyens mis en œuvre pour garantir l'accès aux droits fondamentaux	Moyens mis en œuvre pour garantir la reconnaissance des droits identitaires	Moyens mis en œuvre pour garantir l'autonomie et le développement personnel, familial, professionnel	Moyens mis en œuvre pour garantir la démocratie, la participation et l'engagement citoyen
Action réparatrice	Mesures pour éliminer les formes de discrimination à tous les niveaux de droits	Mesures pour lutter contre toutes les formes de non-respect du droit à la différence	Mesures pour lutter contre les freins à l'autonomie et le développement personnel, familial, professionnel	Mesures pour lutter contre toutes les atteintes à la démocratie et à la liberté de participation et d'engagement citoyen
Action facilitatrice	Pratiques partagées et utilisées pour encourager l'équité dans les droits et l'accès aux droits	Pratiques partagées et utilisées pour encourager la reconnaissance des droits identitaires	Pratiques partagées et utilisées pour encourager le développement personnel, familial, professionnel	Pratiques partagées et utilisées pour encourager la démocratie et l'engagement dans un cadre de responsabilités partagées

c. Évaluation de la cohésion sociale axée sur l'analyse de huit domaines de vie (troisième niveau d'évaluation)

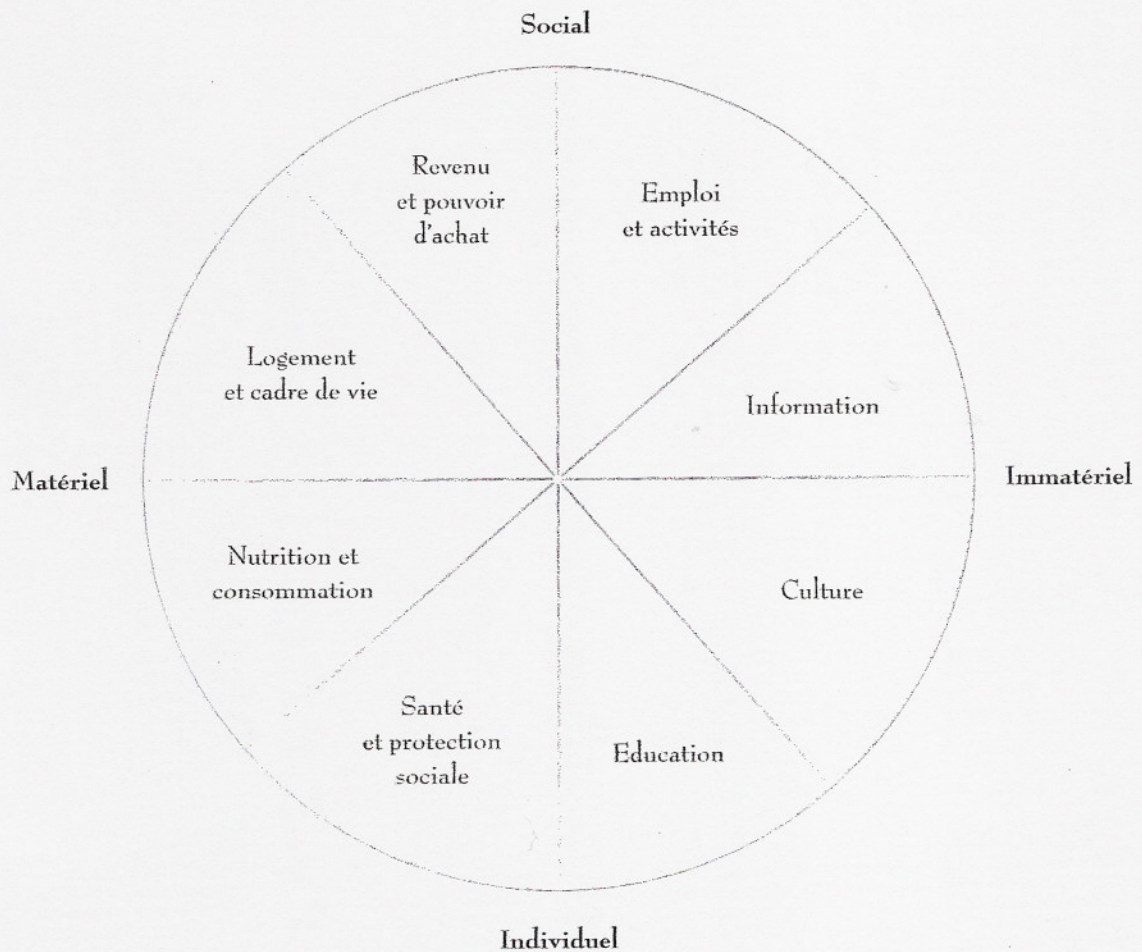
Les deux premiers niveaux d'évaluation de la cohésion sociale (tendance générale et évaluation de la cohésion sociale dans son ensemble) offrent une base essentielle pour apprécier la situation dans son ensemble, définir avec cohérence les objectifs à poursuivre et établir une stratégie générale d'action. Il est cependant indispensable de préciser cette stratégie d'action en fonction de chacun des domaines de la vie faisant l'objet de tutelle et de promotion politique.

Ces domaines sont à la fois les garants du caractère indivisible du système des droits et un champ d'analyse privilégié pour évaluer en détail les progrès ou les obstacles de la cohésion sociale. Prenant simultanément en compte les aspects matériels et immatériels, individuels et sociaux qui intéressent chaque citoyen ou

Chaque famille, les huit domaines de vie choisis couvrent assez bien les différents champs politiques pertinents pour la cohésion sociale (voir schéma 6).

Le croisement de ces huit domaines de vie avec les quatre dimensions du bien-être citoyen permet de préciser la notion de bien-être comme le montre le tableau 5 suivant.

Schéma 6 – Les huit domaines de vie, objet de tutelle et de promotion politique



Chacune de ces qualités se définit par rapport à l'élément en amont ou en aval dans la chaîne qui va des besoins de connaissances aux indicateurs et données, comme le montre le schéma 10.

Schéma 10 – Schéma récapitulatif des qualités des indicateurs de cohésion sociale, des questions et des données

